

Mesures et analyses environnementales

Bachelor Universitaire de Technologie Mesures Physiques



Durée
3 ans



Composante
Institut
Universitaire de
Technologie de
Lille



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

Le BUT **Mesures Physiques** (MP) forme en trois ans des techniciens supérieurs polyvalents capables de réaliser et d'exploiter des mesures dans de nombreux domaines (physique, chimie, matériaux, électronique, informatique, métrologie, instrumentation, contrôle industriel, recherche et développement).

Le parcours **Mesures et Analyses Environnementales** (MAE) a pour objectif de développer des compétences scientifiques et techniques en lien avec la surveillance et l'analyse de l'environnement.

Les diplômés du parcours MAE sont formés pour devenir des techniciens supérieurs/Assistants Ingénieurs experts en contrôle et analyse environnementale, capables de mettre en œuvre des solutions durables et innovantes dans le cadre de projets industriels, de laboratoires de recherche ou d'organismes de contrôle. La mise en place de normes environnementales, la maîtrise de la consommation énergétique et des impacts sur l'environnement nécessitent la maîtrise de méthodes de mesure couvrant un large spectre de connaissances : chimie analytique, thermique, acoustique, vibrations, capteurs, métrologie et aspects réglementaires.

- Déployer la métrologie et la démarche qualité (BUT 2 et 3)
- Mettre en œuvre une chaîne de mesures et d'instrumentation (BUT2)
- Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau (BUT 2)
- Définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale (BUT 2 et 3)

Les + de la formation

Programme national basé sur l'acquisition progressive de compétences reconnues et recherchées par le milieu industriel ;

- Polyvalence de la formation
- Liens étroits avec le monde industriel et interventions de professionnels dans la formation ;
- Poursuites d'études (Écoles d'ingénieurs, MASTER)
- Débouchés professionnels
- Travail en petits groupes
- Alternance
- Contrôle continu
- Plateformes expérimentales modernes.

Organisation

Savoir-faire et compétences

- Mener une campagne de mesures (BUT 2 et 3)

Organisation

La formation est organisée en 2 ans (BUT2 et BUT3) après une première année de BUT 1 validée. Une large place est donnée aux enseignements en petits groupes (26 étudiants par TD, 13 par TP, maximum), favorisant un accompagnement individualisé.

- Évaluations par compétences et en contrôle continu
- Sur les 2 années de formation, le rythme d'alternance est « 2 semaines en entreprise/ 2 semaines à l'IUT » jusqu'au printemps, le reste de l'année est réalisé en entreprise.
- Sur les 3 ans de la formation organisée sur 6 semestres : 2000 heures de cours, TD et TP et validation de 180 crédits ECTS

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Cette formation scientifique et professionnelle est dispensée en alternance à l'IUT et en entreprise par périodes bloquées selon un calendrier défini.

La formation s'articule donc en deux temps :

- 2 semaines en entreprises : l'alternant a pour objectif de réaliser une ou plusieurs missions au sein de l'entreprise. Ces missions sont encadrées par un maître d'apprentissage.
- 2 semaines en formation : cours et travaux dirigés, travaux pratiques et mises en oeuvre pratiques dans des projets tutorés.

Durée :

- Contrat de 1 à 2 ans en fonction de l'année de démarrage du contrat
- Sur les 2 années : 40 semaines à l'IUT et 64 semaines en entreprise.

Parcours en alternance dès la 2ème année de formation

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 26 semaines

Stage à l'étranger : Possible

26 semaines de stage obligatoire : 11 semaines en BUT2, et 15 en BUT3.

Admission

Conditions d'admission

En BUT 1

Vous êtes élève de terminale ou étudiant désireux de changer de filière, titulaire du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

Vous êtes de nationalité française titulaire de diplômes étrangers de fin d'études secondaires ou ressortissant de l'union européenne et pays assimilés :

- Vous devez constituer une demande d'admission sur la plateforme nationale « Parcoursup » : <https://www.parcoursup.fr/>

Cette formation est sélective : Vous retrouvez sur cette plateforme les caractéristiques, attendus, critères pris en compte, pièces à fournir et modalités de sélection.

Vous recevrez une proposition d'admission si votre candidature est retenue et dans la limite de la capacité d'accueil.

Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) et titulaire de diplômes étrangers :

vous devez constituer une demande d'admission préalable (DAP) : <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/>
(Français : Niveau B2 minimum requis)

En BUT 2 et 3

Vous avez validé un BUT 1 ou un BUT 2 et vous souhaitez poursuivre en année supérieure dans la même mention et dans le même parcours (sans réorientation) :

- Vous êtes de l'université de Lille : Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.
- Vous venez d'une autre université : A partir du mi-juin, demandez la validation de vos semestres acquis en BUT dans une autre université française via [la plateforme de transfert arrivée](#).

Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2 et/ou Bac + 3 dans le domaine visé par le BUT :

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>
- [Vous êtes de nationalité étrangère \(hors UE et assimilés\)](#) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniv-etu-diantes/horsprogramme-dechange/> (nouvelle fenêtre)

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez intégrer, sur dossier de candidature (ou concours), une École d'ingénieurs par alternance ou en formation initiale (Institut Mines-Télécom, Ensait, Icam, Insa, Isen, Polytech, UTC...), ou rejoindre une formation universitaire (Master).

Insertion professionnelle

Techniciens supérieurs experts en contrôle et analyse environnementale, capables de mettre en œuvre des solutions durables et innovantes dans le cadre de projets industriels, de laboratoires de recherche ou d'organismes de contrôle.

La polyvalence des diplômés leur permet de s'insérer dans de nombreux domaines de l'industrie, de la recherche ou des services et de s'adapter aux technologies innovantes, représentatives des métiers de demain :

- Assistant ingénieur en mesures, qualifications et certifications,
- Cadre technique dans les services d'analyse, d'essais, de contrôle et de maintenance ou dans un bureau d'étude.

Les principaux secteurs d'activité industriels sont ceux :

- de la production énergétique ;
- de l'automobile ;
- de l'aéronautique ;
- de l'aérospatiale ;
- de la chimie ;
- de la métrologie ;
- de l'industrie pharmaceutique ;
- de l'agroalimentaire ;
- du biomédical ;
- des matériaux ;
- de l'environnement...

Référentiel ROME : H1502 - Management et ingénierie qualité industrielle, H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel, H1210 - Intervention technique en études, recherche et développement, H1303 - Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement - HSE- industriel

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique du département MP

✉ iut-mp@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq

Campus

🏠 Campus Cité scientifique

En savoir plus

Site de l'IUT de Lille

<https://iut.univ-lille.fr/>

Référentiel RNCP

RNCP35481.